



HAL
open science

CREAD - Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissage et la didactique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CREAD - Centre de recherche sur l'éducation, les apprentissages et la didactique. 2011, Université Rennes 2, Université de Bretagne Occidentale - UBO. hceres-02034302

HAL Id: hceres-02034302

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02034302v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur
l'unité : CREAD
(Centre de Recherche sur l'Education, les
Apprentissages et la Didactique)
sous tutelle des
établissements et organismes :
Université Rennes 2 Haute Bretagne
Université de Bretagne Occidentale

Novembre 2010



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur l'unité : CREAD

(Centre de Recherche sur l'Education, les
Apprentissages et la Didactique)

sous tutelle des
établissements et organismes :

Université Rennes 2 Haute Bretagne

Université de Bretagne Occidentale

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Novembre 2010



Unité

Nom de l'unité : Centre de Recherche sur l'Education, les Apprentissages et la Didactique (CREAD)

Label demandé : EA

N° si renouvellement : EA 3875

Nom de la directrice : Mme Brigitte ALBERO

Membres du comité d'experts

Président :

M. Jean-Louis MARTINAND École normale supérieure de Cachan

Experts :

Mme Michèle ARTIGUE Université Denis Diderot, Paris

M. Bertrand DAUNAY Université Charles De Gaulle, Lille

M. Alain JAILLET Université de Cergy-Pontoise

M. Bernard REY Université Libre de Bruxelles, Belgique

M. Pascal BRESSOUX Université Pierre-Mendès-France Grenoble; représentant le CNU

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Joël LEBEAUME

Représentants des établissements tutelles de l'unité :

M. Jean-Emile GOMBERT, Vice-Président Recherche Université Rennes 2 Haute-Bretagne

M. Mathieu DOAT, Vice-Président Sciences Humaines et sociales, Université de Bretagne Occidentale



Rapport

1 • Introduction

- Date et déroulement de la visite :

La visite a eu lieu le jeudi 4 novembre 2010, selon le déroulement prévu:

Après une réunion à huis clos du comité,

13h - 13h40	présentation de l'unité de recherche (bilan et projet par sa directrice, et discussion avec le comité
13h40 - 15h10	présentation des bilans et perspectives des trois équipes par leurs responsables et discussion
15h10 - 15h30	conclusion-discussion sur l'ensemble du projet
15h30 - 15h50	pause
15h55 - 16h15	rencontre à huis clos avec les doctorants
16h15 - 16h40	rencontre avec le Vice-président recherche de l'Université Rennes 2 et le Vice président Sciences Humaines et Sociales de l'Université de Bretagne Occidentale
16h40 - 17h 20	huis clos du comité pour dégager les grandes lignes du rapport.

- Historique et localisation géographique de l'unité et description synthétique de son domaine et de ses activités

Le CREAD, dont la création est relativement récente est maintenant la seule équipe reconnue en Sciences de l'éducation dans la région Bretagne. Au départ laboratoire de l'Université Rennes 2 (UHB), implanté sur le site de l'IUFM, le CREAD est maintenant laboratoire conjoint de l'UHB et de l'Université de Bretagne occidentale (Brest, UBO) qui a intégré l'IUFM de Bretagne. Dans la dernière période, le CREAD a donc suivi avec réactivité les changements de contexte de la recherche en éducation et formation. En même temps, la direction du CREAD a été renouvelée, libérant son fondateur pour des responsabilités d'édition (revue Education & didactique et collection Paldeia aux PURennes), et traduisant dans la composition de la direction scientifique et les modalités de travail le partenariat entre les chercheurs sur emplois des deux institutions, UHB et UBO; il est vrai que les chercheurs "IUFM" étaient et sont en partie localisés à Rennes, mais des chercheurs de l'UBO à Brest rejoignent maintenant le CREAD. Le CREAD est ainsi bien implanté dans la région, mais est visible nationalement et internationalement (colloque Efficacité et Equité en éducation, 2008, et "Lectures" John Dewey).

Du point de vue scientifique, les travaux conduits au CREAD s'intéressent aux processus de transmission et d'apprentissage, aux usages des "objets techniques", aux dynamiques des institutions d'éducation et de formation, auxquels une part importante des doctorants est associée. Pendant le dernier quadriennal, trois équipes ont ainsi mené des investigations empiriques, mais avec une attention importante accordée à la théorisation, sur:

- 1) les constructions cognitives et affectives des "sujets" dans leurs activités d'enseignement ou d'apprentissage ;
- 2) les conceptions et usages des environnements numériques de formation, avec leurs "artefacts" et "instruments" ;



- 3) les processus de productions des inégalités scolaires dans le jeu des acteurs de l'institution scolaire.

Le projet pour le prochain quadriennal sera structuré selon deux axes:

- 1) institutions et pratiques d'éducation (IPE: politiques, contextes et acteurs -- pratiques de savoir et forme scolaire) ;
- 2) dispositifs, instruments et activités (DIA: expérience et développement, formes de la médiation humaine et technique - technologies éducatives, conceptions et usages).

- **Equipe de Direction :**

Directrices: Mme Brigitte ALBERO, directrice (Prof. , 70è S, UHB)

Mme Ghislaine GUEUDET, directrice-adjointe (Prof. , 26è S, UBO)

Bureau: direction + responsables d'axes + un IGE

- **Effectifs de l'unité : (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :**

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	31	37
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaire 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	26	19
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	1,4	1,5
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	1,25	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	25	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	8 (+ 2 émérites)	8 (+1 émérite)

2 • Appréciation sur l'unité

- **Avis global sur l'unité:**

Grâce à un dossier pour la contractualisation particulièrement clair, détaillé et homogène, comme par les présentations et interventions orales pendant la visite, la place et la reconnaissance acquises en quelques années en France et au-delà des frontières par le CREAD, maintenant seul laboratoire en Région Bretagne pour les recherches en éducation, sont évidentes.



Cette construction progressive, à partir de compétences professionnelles et disciplinaires et dans des conditions de localisations assez diverses, repose sur une détermination soutenue pour les travaux empiriques, comme pour les élaborations théoriques, sur un effort pour définir de manière équilibrée des axes et dominantes de recherche collective, sur un engagement pour publier dans des revues reconnues, pour organiser des manifestations ouvertes, pour donner aux doctorants des possibilités de travail correctes, dont témoigne leur "guide du doctorant au CREAD".

Cela ne doit pas cacher des hétérogénéités d'implication et de "production" dans les équipes et les dominantes du bilan, qui devraient être corrigées pendant le prochain quadriennal.

- **Points forts et opportunités :**

- une équipe qui fédère les forces des universités (UHB et UBO) et de l'IUFM (maintenant dans l'UBO) sur toute la Bretagne, et qui exerce une bonne attraction ;
- une "gouvernance" plus collective, qui est nécessaire pour des raisons de dispersion géographique et de pluralité thématique ;
- des efforts de problématisations communes et de mise en cohérence des travaux, au moins selon les dominantes ;
- des résultats très appréciables dans la formation à la recherche (Master en développement), l'encadrement doctoral (financement doctorant, codirection, Journées doctorants) avec 24 thèses soutenues pour 6 PU (8 HDR) et l'accompagnement pour l'HDR (5 soutenues) ;
- un soutien à l'activité d'écriture et de publication ;
- un laboratoire aux publications nombreuses et de qualité (3,6 ACL et 3,6 DO en moyenne pour les 31 membres; 1,6 ACL en moyenne pour les 81 membres, associés et doctorants) ;
- un contexte de transformation de la formation des enseignants, que le laboratoire paraît prêt à exploiter.

- **Points à améliorer et risques :**

- surmonter les risques du travail pluridisciplinaire et multisite (pas seulement les sites des deux universités de rattachement) ;
- faire face à la double contrainte professionnelle et scientifique, avec les difficultés de l'exigence de problématisation et d'objectivité, de publication internationale de la recherche, et de diffusion nationale pour des "usagers". Dans les conditions actuelles, la "mastérisation" des parcours pour la formation des enseignants semble paradoxalement renforcer la difficulté ;
- améliorer le taux de "produisants", qui va subir une baisse avec les départs et les nouvelles arrivées (de 0,74 dans le bilan à 0,65 dans le projet), affectant les deux rattachements universitaires et les deux axes du projet; une attention et une aide à l'intégration et à la publication seront nécessaires ;
- susciter une plus grande initiative dans les différents axes pour construire des réponses aux appels d'offre type ANR et PCRD, au-delà des nombreuses et fructueuses participations à des projets financés, internationaux, nationaux et régionaux. Cette exigence renforce le besoin de fédérer les propositions de projets communs ;
- utiliser les contrats pour surmonter en partie la difficulté à obtenir des allocations de thèse dans l'ensemble SHS peu pourvu ;
- essayer de corriger le taux PU / MCF, qui contribue à limiter l'encadrement doctoral.



- **Recommandations:**

- le laboratoire a produit un gros effort de bilan critique et de projection stratégique pour cette évaluation. Il faut porter à son crédit la "gouvernance" qui tient compte des deux tutelles et la restructuration scientifique en deux axes et dominantes qu'il propose. Il faut cependant que les responsables arrivent à faire passer dans les pratiques de recherche de tous les membres les "fondements théoriques, problématiques et méthodologiques" (finalités éducatives d'autonomisation et d'émancipation, référence "anthropologique", visée d'intelligibilité et de transfert, et méthodes partenariales) qui sont présentées comme unificatrices ;
- pour chaque axe, les relations intellectuelles et pratiques entre dominantes "politiques, contextes et acteurs", et "pratiques de savoir et formes scolaires" pour l'axe 1 (IPE - Institutions et pratiques d'éducation), "expérience et développement: formes de la médiation humaine et technique", et "technologies éducatives : conception et usages" pour l'axe 2 (DIA - Dispositifs, instruments et activités) -- sont prometteuses. Il ne faudrait pas cependant qu'elles diminuent les relations entre axes, ni surtout les préoccupations pour l'instrumentation de recherche (comme avec la plate-forme VISA) dont toute l'unité peut bénéficier ;
- rendre plus visible l'affectation des moyens.

- **Données de production :**

A1 : Nombre de producteurs parmi les chercheurs et enseignants chercheurs référencés en N1 et N2 dans la colonne projet	24
A2 : Nombre de producteurs parmi les autres personnels référencés en N3, N4 et N5 dans la colonne projet	0
A3 : Taux de producteurs de l'unité [A1/(N1+N2)]	0,65
A4 : Nombre d'HDR soutenues (cf. Formulaire 2.10 du dossier de l'unité)	4
A5 : Nombre de thèses soutenues (cf. Formulaire 2.9 du dossier de l'unité)	24

3 • **Appréciations détaillées :**

- **Appréciation sur la qualité scientifique et la production :**

- pertinence et originalité des recherches, qualité et impact des résultats,

Les recherches de l'équipe 1 (Enseignement, éducation et apprentissage) avec 15 membres et 15 "associés", sont originales ("théorie de l'action conjointe") et dynamiques; elles sont un peu au "centre" de l'unité. Mais si elles se sont structurées ou sont venues dans l'unité de manière plus récente, l'équipe 2 (Technologie éducative et formation) et l'équipe 3 (Institutions éducatives et acteurs), avec des dimensions et des compositions différentes, jouent leur rôle spécifique et complémentaire, et avec des caractéristiques aussi bonnes de qualité et d'impact.



- quantité et qualité des publications, communications, thèses et autres productions,

Qualité et quantité des publications, communication, soutenances de thèses sont très honorables (rappel: 132 ACL pour l'ensemble des membres, associés et doctorants en 2007-2010; et 3,58 ACL en moyenne par membre enseignant-chercheur). Il ne faut pas cependant oublier le taux de "produisants" pendant la même période (0,74), qui devrait baisser avec les remplacements et entrées au début du prochain quadriennal (0,65).

Des membres de l'unité sont à l'origine de la revue Education & didactique, codirigée avec un chercheur extérieur. Il faut noter que c'est la seule revue française "primaire" de recherche en éducation, maintenant bien reconnue dans le paysage francophone, et publiant aussi des textes en anglais et des traductions en français d'articles majeurs en anglais. La collection PAIDEIA (Presses uni-versitaires de Rennes), toujours à l'initiative d'un membre du CREAD et codirigée avec un chercheur extérieur, poursuit aussi une politique de qualité.

- qualité et pérennité des relations contractuelles

Les équipes du CREAD entretiennent de nombreuses relations (INRP, réseau OPEN, VISA, S-TEAM, Pairform@nce, CALICO, ERASMUS HYP SUP, ... au niveau national et européen), et ont aussi des contrats régionaux.

Des relations scientifiques sont pérennes avec des équipes en Grande Bretagne et Suède.

Le CREAD participe aux activités de la MSH Bretagne et au PPF des quatre équipes de recherche en Sciences de l'éducation du "Grand Ouest" (2008-2012) SEGO, avec la responsabilité du pôle 1: "action conjointe de l'enseignant et des élèves: savoirs et activités"

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'unité de recherche dans son environnement :**

Le CREAD bénéficie d'une très bonne implantation dans la région Bretagne, et d'une bonne reconnaissance par les deux universités de tutelle. Il attire autour de lui un nombre important de Prag, de PAST, d'enseignants docteurs, qui travaillent comme associés et "produisent" sans être soumis aux exigences pour les membres universitaires (26 associés en 2010 pour 31 membres).

Le rayonnement du CREAD a été renforcé pendant le dernier contrat quadriennal par l'organisation en 2008 d'un colloque AECSE-ARCD "Efficacité et équité en éducation" (350 participants), et du séminaire ouvert John Dewey (avec des "Lectures" par des chercheurs étrangers).

- capacité à recruter des chercheurs, post-doctorants ou étudiants de haut niveau, en particulier étrangers,

Ces derniers temps, le CREAD a pu faire quelques bons recrutements d'enseignants-chercheurs. Il attire des doctorants, mais toutes les sous-équipes n'ont pas contribué au même niveau au recrutement et à l'encadrement des doctorants.

- capacité à obtenir des financements externes, à répondre ou susciter des appels d'offres, et à participer à l'activité des pôles de compétitivité,

En 2009, le CREAD a obtenu 40450 € sur appels à projets européens, 5200 € sur appels à projets nationaux et 25400€ sur contrats avec des collectivités territoriales régionales ; en regard le CREAD a reçu environ 40 k€ de crédits scientifiques par les universités de rattachement (la part de l'UHB étant prééminente, soit 3/4) ; il y correspond une masse salariale d'environ 1800 k€ (à parts sensiblement égales UHB / UBO) . Le volume des contrats a cru beaucoup pendant le quadriennal, en relation avec les travaux de l'équipe 2. (axe 2 du projet).

- participation à des programmes internationaux ou nationaux, existence de collaborations lourdes avec des laboratoires étrangers,

- animation du réseau "Didactic Network" de l'ESERA (Eur.Science Ed. Res. Ass) ;
- conférences en Suède et Angleterre.



- valorisation des recherches, et les relations socio-économiques ou culturelles

L'effort de valorisation par conférences, cours, ouvrages est notable.

- **Appréciation sur la stratégie, la gouvernance et la vie de l'unité:**

- pertinence de l'organisation de l'unité, la qualité de la gouvernance et de la communication interne et externe,

L'organisation du précédent quadriennal résultait de l'agrégation d'une équipe universitaire (UHB), d'une équipe d'IUFM et d'un groupe de sociologie de l'éducation. Elle a conduit au bilan actuel, tout à fait satisfaisant.

- pertinence des initiatives visant à l'animation scientifique, à l'émergence, et à la prise de risques,

Le rapport et les explications orales lors de la visite font état de changements notables de la gouvernance, rendus nécessaires par le remplacement du directeur-fondateur par une codirection en cours de quadriennal (2009), et par l'intégration de l'IUFM (qui loge le groupe de Rennes) à l'UBO. La nouvelle direction a construit une "gouvernance" qui reflète les deux appartenances à égalité, pour la direction et pour les responsabilités d'axes, ce qui a l'avantage de donner des responsabilités à des MCF HDR, déchargeant un peu les PU.

Le projet, qui poursuit les évolutions dessinées précédemment, montre la capacité à prendre des risques scientifiques (théoriques et pratiques) relativement maîtrisés.

- Implication des membres de l'unité dans les activités d'enseignement et dans la structuration de la recherche en région

L'implication dans les activités d'enseignement est très forte : Masters, formation des enseignants et de leurs formateurs.

Le CREAD a de fait structuré la recherche en éducation de la région Bretagne.

- **Appréciation sur le projet :**

- existence, pertinence et faisabilité d'un projet scientifique à moyen ou long terme,

Le projet présenté dans le dossier et lors de la visite a été manifestement réfléchi. Mais on peut avoir quelques doutes sur la future réalité de collaborations scientifiques étroites (en particulier sur les problématiques) auxquelles s'engagent les équipes d'axes, compte tenu de la distance, initiale et future, entre les thématiques de dominantes. Leurs relations sont intellectuellement souhaitables, mais exigent des efforts, car une rhétorique à teinture "théorique" peut se substituer à de véritables problématisations communes.

- existence et la pertinence d'une politique d'affectation des moyens,

Ce point n'est pas clair, en l'absence de données sur les moyens de base affectés aux trois équipes du contrat précédent. Il faut noter par ailleurs le "pécule" affecté à chaque doctorant pour publications et communications en cours de thèse.

- originalité et la prise de risques

On peut penser que le projet, dans ses lignes actuelles, a pour fonction de diminuer les risques de divergence et d'éclatement qui affectent maints laboratoires de recherche en éducation.



4 . Analyses équipe par équipe et/ou par projet

4.1 • Analyse équipe 1 (bilan)

- Intitulé de l'équipe et nom du responsable :

Enseignement, éducation et apprentissage

M.Jérôme GUERIN (UBO) et Mme Monique LOQUET (UHB).

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	15	
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	/	
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	16	
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	/	
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	/	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	19	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	4	

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Les recherches menées par cette équipe sont nombreuses et pertinentes dans le champ des sciences de l'éducation. Elles s'articulent autour de l'action éducative en milieu scolaire et non scolaire, à destination de publics variés, et permettent de décrire à la fois le rôle des acteurs dans les situations éducatives et les objets qui y sont en jeu. La dominante « action conjointe du professeur et des élèves », centrée sur un questionnement proprement didactique dans une perspective comparatiste, apparaît la plus dynamique, en termes de recherches et de publications et a d'ailleurs inspiré l'ensemble de la thématique de l'équipe, voire celle de toute l'unité de recherche.

Mais la cohérence globale, au sein de l'équipe, entre les recherches menées selon ses dominantes n'apparaît pas réellement, malgré l'affichage d'une cohérence théorique : c'est peut-être ce qui explique la reconfiguration de l'axe dans le projet, la dominante 3 rejoignant le futur axe 2 du projet et la dominante 2 éclatant pour rejoindre en partie le futur axe 1 et le futur axe 2.



Sur 15 membres permanents, 11 sont producteurs et certains enseignants-chercheurs sont des références importantes dans leur champ de recherche. Entre 2006 et 2010, 20 thèses ont été soutenues (suivies d'un recrutement pour 8 d'entre elles, dont 6 comme MCF), mais sans que l'on sache le nombre de qualifications au CNU. Une HDR a été soutenue, qualifiée. Il faut noter l'importance de la formation doctorale au sein de cet axe.

Voici le décompte des productions de cet axe :

	ACL	ACL sous presse	ACL accepté à paraître	ACL AERES (hors SE)	ACL (autres)	OS	DO
Membres permanents	29	5	4	12	13	46	5
autres	12		1	6	2	11	3

- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'équipe dans son environnement :**

Les chercheurs de cet axe sont engagés dans plusieurs réseaux de recherche, nationaux ou internationaux et dans des collaborations internationales. Même si cette équipe n'est pas porteuse elle-même d'un programme national ou européen, elle est partenaire dans plusieurs projets de recherche et notamment dans un projet ANR (IMADOI).

Les relations avec l'IUFM et la conception de la recherche collaborative avec les acteurs des recherches menées favorisent la diffusion de la recherche des chercheurs de cet axe.

- **Conclusion :**

L'équipe présente un très bon bilan; elle est sans doute la partie la plus représentative actuellement de l'unité de recherche. Il est souhaitable qu'elle puisse continuer ce rôle à l'avenir.



4.2 • Analyse équipe 2 (bilan)

- Intitulé de l'équipe et nom du responsable :

Technologie pour l'éducation et la formation : conceptions, modélisations et usages.

M.Dominique FOREST (UBO) et M.Jean-Luc RINAUDO (UHB)

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	12	
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	8	
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	/	
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	/	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	4	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	3	

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Les travaux menés dans cette équipe, structurés en trois dominantes, concernent la conception et le développement de ressources technologiques pour la formation, l'analyse des usages et des pratiques instrumentées des apprenants et des enseignants, mais aussi des usages sociaux des technologies qui dépassent les seuls contextes scolaires. Ces travaux, de bonne qualité, s'inscrivent dans de nombreuses collaborations et partenariats au niveau régional, national et européen (projets VISA, Emule, Trema, Pairform@nce, Hy-SUP, Mind the Gap et S-TEAM notamment). Ils combinent également actions de recherche et actions d'expertise.

Le nombre de publications est conséquent : 28 ACL, 47 OS, 10 DO et 93 ACTI pour les 12 membres permanents dont 9 producteurs. Deux HDR ont été soutenues et ont conduit à des recrutements mais une seule thèse. L'équipe est donc dynamique et bien connectée ; en revanche il est plus difficile de se faire une idée claire des résultats obtenus et de la façon dont les nombreux travaux menés sont capitalisés au niveau de l'équipe.

Dans la phase constitutive, le très grand nombre d'opérations de recherche, selon la dénomination du laboratoire, a permis à cette équipe de nouer des relations de qualité avec des partenaires extérieurs et avec d'autres membres de l'axe 1.



- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'équipe dans son environnement :**

L'intégration de l'équipe dans son environnement est bonne. En témoignent les partenariats régionaux dans le cadre de la MSH de Bretagne notamment, les responsabilités administratives et pédagogiques de plusieurs de ses membres, l'implication forte dans toutes les filières de formations, DEUST, Licence, jusqu'aux masters Education & Formation et Technologie en éducation et formation. Elle a également une forte implication dans de nombreux projets nationaux et internationaux comme précédemment indiqué, et plusieurs de ses chercheurs assument des responsabilités éditoriales et des missions d'expertise en France et à l'étranger. La forte mobilisation du laboratoire par les collectivités territoriales est un gage de reconnaissance mais également un risque dans la mesure où le temps consacré aux expertises peut empiéter sur le potentiel recherche, d'autant que peu de doctorants peuvent venir épauler les opérations de l'équipe.

- **Conclusion :**

L'équipe présente un bon bilan: elle a réussi à développer en peu de temps un ensemble de recherches cohérentes, à s'inscrire dans des réseaux internationaux, et à amorcer l'encadrement de doctorants.

L'ensemble de l'équipe gagnerait cependant à s'interroger sur l'articulation de l'axe avec les dimensions technologiques. En effet, le projet semble être à présent très centré sur des usages ou des conséquences d'usages et le lien avec les technologies n'est pas toujours très précis. L'arrivée de chercheurs qui sont davantage concernés par des dimensions technologiques devrait être l'occasion d'une interrogation féconde et utile au positionnement de l'axe.



4.3 • Analyse équipe 3 (bilan)

- Intitulé de l'équipe et nom du responsable:

Institutions éducatives et acteurs

M. Pierre PERIER (UHB) et Mme Céline PIQUEE (UBO)

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)	4	
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)	0	
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)	2	
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)	/	
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)	/	
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)	2	
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées	2	

- Appréciation sur la qualité scientifique et la production :

Cette équipe regroupe quatre membres permanents (2 PU et 2 MC), deux membres associés (1 PU émérite et 1 jeune docteur/professionnel) et deux doctorants. C'est donc une équipe relativement réduite en nombre en comparaison avec les effectifs des deux autres axes du CREAD.

Les chercheurs de cette équipe travaillent la question des déterminations des inégalités scolaires et de leurs effets, selon les contextes et l'expérience des acteurs ; ils adoptent « une approche théorique essentiellement sociologique », qui mêle des méthodologies qualitatives et quantitatives. L'équipe développe une thématique de recherche bien circonscrite avec des travaux clairement identifiés et reconnus dans le champ où ils s'inscrivent.

Le volume de publications est globalement très satisfaisant puisqu'on compte 17 ACL pour 4 membres (et 1 ACL en inter-axes), dans des revues cotées et largement diffusées (2 ACL dans la *Revue française de sociologie* et 3 ACL dans la *Revue française de pédagogie*). On relève toutefois une inégalité dans les productions entre les membres. Les publications se font exclusivement dans des revues françaises ; publier en langue anglaise seulement (3 ACTI, dont 2 d'un doctorant dans cette langue), qui assureraient une plus grande diffusion et une reconnaissance internationale des travaux de l'équipe. On compte aussi 10 chapitres d'ouvrages parus et 4 ouvrages, ce qui témoigne d'une bonne valorisation aux travaux de l'équipe, mais là encore avec une forte hétérogénéité entre les membres de l'équipe.

La faiblesse principale de l'équipe réside dans l'accueil de doctorants, puisque seulement 3 thèses ont été soutenues et qu'on ne compte actuellement que 2 doctorants.



- **Appréciation sur le rayonnement, l'attractivité, et l'intégration de l'équipe dans son environnement :**

Il faut relever l'existence de collaborations avec d'autres équipes de recherche en France (ESCOL, INRP, IUFM de Créteil et Lyon), même si ces collaborations ne sont pas très nombreuses. On ne note pas de collaborations avec des chercheurs ou équipes étrangers. Il y a un effort d'insertion dans des réseaux de recherche (Reseida).

En matière de contrats de recherche, on relève des conventions avec le Rectorat et avec la ville de Rennes, ce qui témoigne d'une bonne insertion locale, mais pas de contrats nationaux ou internationaux. À noter aussi une participation à un projet qui permet de faire collaborer les centres de recherche du grand ouest.

Le rayonnement de l'axe pâtit sans doute quelque peu du manque d'activités internationales (publications, communications, collaborations). Les chercheurs devraient faire des efforts dans cette direction.

- **Conclusion :**

Une petite équipe, qui joue un rôle cependant important pour l'équilibre scientifique de l'unité en Sciences de l'éducation.

Des efforts sont nécessaires pour enrôler des doctorants et développer l'impact international de travaux originaux.



4.4 • Analyse axe 1 (projet)

- Intitulé de l'équipe et nom du responsable :

Institutions et pratiques d'éducation

M.Dominique FOREST (UBO) et Mme Céline PIQUEE (UHB)

- Effectifs affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)		17
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		/
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)		7
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		/
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)		
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		6

- Appréciation sur le projet :

L'axe 1, intitulé « Institutions et pratiques d'éducation » va regrouper une partie de l'ancien axe 1 (dominante action conjointe et une partie des membres de la dominante STAPS) avec l'ancien axe 3. Il sera constitué de 17 membres permanents (11 UBO et 6 R2) et sera organisé selon deux dominantes. La première « Politiques, contextes et acteurs » regroupe 5 membres (3 PU et 2 MC), la seconde « Pratiques de savoir et forme scolaire » regroupe 12 membres (2 PU et 10 MC dont un HDR). L'équilibre global des PR et MC HDR laisse entrevoir une bonne capacité d'accueil de doctorants dans chacune des dominantes de l'équipe.

Dans la dominante « Pratiques de savoir et forme scolaire », c'est l'approche didactique qui joue un rôle central. Le but principal poursuivi est le développement de la théorie de l'action conjointe.

Le projet apparaît cohérent, l'appui sur l'instrument collectif base de donnée Visa pertinent. L'idée d'établir des liens entre les approches didactique et cognitive peut aussi s'avérer fructueuse. Le projet apparaît ambitieux mais réalisable, avec une prise de risque mesurée (appui sur la recherche ANR IMADOI). En revanche, l'élargissement méthodologique à la neuro-imagerie cérébrale apparaît actuellement peu réaliste pour les objets étudiés.

La dominante « Politiques, contextes et acteurs » reprend l'axe 3 du bilan avec le renfort d'un nouveau PU. Cette arrivée d'un PU permettra d'apporter une approche socio-économique des phénomènes éducatifs qui devrait



pouvoir bien s'intégrer à la thématique sociologique actuelle, tout en lui donnant une couverture plus large. Elle devrait aussi permettre d'augmenter l'accueil de doctorants, jusque là faible pour cette dominante (ancien axe 3).

C'est par la question du rapport au savoir des élèves qu'un pont est établi avec la dominante « Pratiques de savoir et forme scolaire ». On ne voit toutefois pas clairement comment cette question du rapport au savoir sera intégrée dans les travaux qui portent sur les évolutions et différenciations des contextes scolaires, ou bien sur l'expérience des acteurs et les systèmes d'interaction.

Points forts de ce projet d'axe

Ainsi constituée, l'équipe prévue autour de cet axe 1 verra une augmentation relative du nombre des enseignants avec HDR, par rapport à l'actuel axe 1 : le rapport entre habilités à diriger des recherches et nombre total des enseignants-chercheurs passera de 4 sur 15 (ancien axe 1) à 6 sur 17 (futur axe 1). Sans être encore optimal, notamment pour l'encadrement des doctorants, ce rapport sera moins déséquilibré qu'il ne l'est actuellement.

Il faut noter qu'avec les chercheurs de l'ancienne dominante « Action conjointe du professeur et des élèves », l'équipe pour le nouvel axe 1 sera dotée d'une des parties les plus dynamiques du CREAD, avec le plus de doctorants.

Elle réunira des chercheurs qui travaillent actuellement dans deux orientations qu'on peut considérer comme complémentaires : d'une part la didactique des disciplines et l'identification des caractères anthropologiques du didactique ; d'autre part l'exploration à la fois qualitative et quantitative des causes et effets des inégalités scolaires. Dans la visée, affichée par le CREAD, de porter au jour les formes éducatives qui soient émancipatrices, la réunion des deux perspectives s'avère judicieuse.

Risques et défis à relever

Cependant la problématique commune « formes d'éducation, dispositifs d'enquête et processus d'émancipation » apparaît encore insuffisamment construite. Les deux dominantes de l'axe apparaissent trop distinctes, même si des synergies vont sans doute être développées. Rassemblant des chercheurs qui s'inscrivent dans une tradition plutôt didactique et d'autres qui travaillent selon des paradigmes sociologiques, le succès de l'équipe projetée, en matière de productivité scientifique et de rayonnement, semble suspendu à la capacité de travailler ensemble en sollicitant des compétences complémentaires.

Le travail en commun de chercheurs des deux orientations semble nécessaire à la fois parce qu'il est exigé par les visées affichées par le CREAD et parce qu'il permettrait de réduire la dispersion des travaux que l'on peut relever dans l'ensemble de l'unité et, notamment, dans l'équipe de l'axe 1 actuel. Mais cette capacité de travail en commun n'est pas facile à construire pour des chercheurs de deux orientations très différentes. Plutôt que de s'épuiser à élaborer a priori une théorisation épistémologique et méthodologique à laquelle tous ses membres adhèreraient, un projet plus modeste, mais peut-être plus efficace, pourrait être que des chercheurs relevant de paradigmes distincts se donnent des objets de recherche communs et que chacun les aborde avec ses propres spécificités; il pourrait s'inspirer de l'association réalisée dans le cadre antérieur du PIREF sur une question renouvelée.

- **Conclusion :**

L'axe 1 apparaît bien identifié dans chacune de ces deux dominantes. La constitution des sous-équipes et leur bilan font incontestablement apparaître un potentiel de recherche original et reconnu dans chacune des deux dominantes qui structurent l'axe.

Ces deux dominantes apparaissent toutefois encore relativement cloisonnées entre elles; mais la perspective de coopérations et de sollicitations réciproques est un enjeu et un beau "challenge" pour les chercheurs. Cependant, les éléments avancés pour articuler les travaux des deux dominantes apparaissent encore assez peu argumentés.



4.5 • Analyse axe 2 (projet)

- Intitulé de l'équipe et nom du responsable :

Dispositif, instruments et activité.

M.Jerôme ENEAU (UHB) et M.Jerôme GUERIN (UBO)

- Effectifs de l'équipe ou affectés au projet (sur la base du dossier déposé à l'AERES) :

	Dans le bilan	Dans le projet
N1 : Nombre d'enseignants-chercheurs (cf. Formulaire 2.1 du dossier de l'unité)		20
N2 : Nombre de chercheurs des EPST ou EPIC (cf. Formulaire 2.3 du dossier de l'unité)		0
N3 : Nombre d'autres enseignants-chercheurs et chercheurs y compris chercheurs post-doctorants (cf. Formulaires 2.2, 2.4 et 2.7 du dossier de l'unité)		12
N4 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs titulaires (cf. Formulaire 2.5 du dossier de l'unité)		/
N5 : Nombre d'ingénieurs, techniciens et de personnels administratifs non titulaires (cf. Formulaire 2.6 du dossier de l'unité)		
N6 : Nombre de doctorants (cf. Formulaire 2.8 du dossier de l'unité)		
N7 : Nombre de personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées		2

- Appréciation sur le projet :

L'équipe prévue sous le nom "Axe 2 : Dispositifs, instruments et activité" réunira des enseignants-chercheurs provenant de l'ancien axe 1 (dominante Formation d'adultes et certains membres de la dominantes STAPS) et ceux de l'ancien axe 2. Le nouvel axe comporterait en fait deux dominantes : "Expérience et développement : formes de la médiation humaine et technique" regroupant essentiellement les membres de l'ancienne équipe 1, et une dominante "Technologies éducatives : conceptions et usages" regroupant des membres de l'ancien équipe 2 et quatre nouveaux enseignants-chercheurs issus du LISyC à l'UBO et spécialisés dans les environnements virtuels d'apprentissage humain.

Points forts de ce projet d'équipe :

Une thématique de recherche importante et dans laquelle le CREAD a montré sa capacité à développer des recherches originales et de qualité.

La restructuration en une seule dominante des trois dominantes de l'axe 2 du précédent projet dont la différenciation, en particulier pour les deux premières, ne s'imposait pas sur le plan scientifique, et qui permettra une meilleure organisation et capitalisation des recherches menées suivant cette dominante.

L'ouverture aux environnements virtuels d'apprentissage humain résultant de l'entrée des quatre enseignants-chercheurs de l'UBO et l'enrichissement des problématiques et moyens qui peut en résulter.

Les collaborations déjà existantes entre des enseignants-chercheurs des deux dominantes prévues et la redistribution partielle des anciens membres de l'axe 2 pour favoriser ces collaborations.



Points faibles de ce projet d'équipe :

Le faible nombre d'habilités à diriger les recherches pour porter cet axe : 2 (donc un ratio (1/10) encore plus faible que celui déjà faible (1/6) de l'ancien axe 2), contre 6/17.

Le nombre relativement élevé de non producteurs (9).

Risques et défis

L'axe 2 résulte d'une recombinaison qui présente des potentialités certaines du fait de l'intérêt commun de ses membres pour des formations ou des activités professionnelles intégrant des objets techniques et de la référence partagée à l'ergonomie cognitive. Mais ces potentialités sont à travailler en veillant à limiter la dispersion des travaux et en organisant leur capitalisation. Une meilleure identification des objets de recherche est donc nécessaire.

Un effort est par ailleurs à faire pour attirer des doctorants sur cet axe, le décalage avec l'axe 1 étant toujours aussi important dans ce qui est annoncé au niveau du projet.

Un effort est aussi à faire pour augmenter le ratio de producteurs qui dans l'état actuel n'est pas satisfaisant dans l'attractivité vis-à-vis des doctorants.

Enfin il est souhaitable que via la soutenance rapide d'HDR, notamment des responsables pressentis pour l'axe et des recrutements, le ratio HDR/Enseignants-chercheurs soit amélioré.

- **Conclusion :**

L'équipe qui va travailler sur l'axe 2 « Dispositifs, instruments et activité » représente un potentiel intéressant sur un domaine essentiel pour le laboratoire. Elle doit pouvoir dynamiser ses recherches en essayant d'attirer plus fortement des doctorants. Une identification plus élaborée des spécificités de recherche de cet axe aiderait à la structurer dans la durée. Une attention pourrait être accordée aux nouveaux venus qui sont porteurs de préoccupations davantage techniques afin de nourrir la dynamique d'ensemble. L'implication dans des expertises et mieux encore dans des recherches devraient permettre d'appuyer la volonté de publication des membres du laboratoire.

Intitulé UR / équipe	C1	C2	C3	C4	Note globale
Centre de Recherche sur l'Education, les Apprentissages et la Didactique (CREAD)	A	A+	A+	A+	A+

- C1 Qualité scientifique et production
- C2 Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement
- C3 Gouvernance et vie du laboratoire
- C4 Stratégie et projet scientifique

Statistiques de notes globales par domaines scientifiques
(État au 06/05/2011)

Sciences Humaines et Sociales

Note globale	SHS1	SHS2	SHS3	SHS4	SHS5	SHS6	Total
A+	2	8	2	11	5	6	34
A	12	33	12	13	32	18	120
B	11	37	6	22	19	5	100
C	8	4	2	6	1		21
Non noté	1						1
Total	34	82	22	52	57	29	276
A+	5,9%	9,8%	9,1%	21,2%	8,8%	20,7%	12,3%
A	35,3%	40,2%	54,5%	25,0%	56,1%	62,1%	43,5%
B	32,4%	45,1%	27,3%	42,3%	33,3%	17,2%	36,2%
C	23,5%	4,9%	9,1%	11,5%	1,8%		7,6%
Non noté	2,9%						0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Intitulés des domaines scientifiques

Sciences Humaines et Sociales

SHS1 Marchés et organisations

SHS2 Normes, institutions et comportements sociaux

SHS3 Espace, environnement et sociétés

SHS4 Esprit humain, langage, éducation

SHS5 Langues, textes, arts et cultures

SHS6 Mondes anciens et contemporains

Réponse au rapport d'évaluation AERES

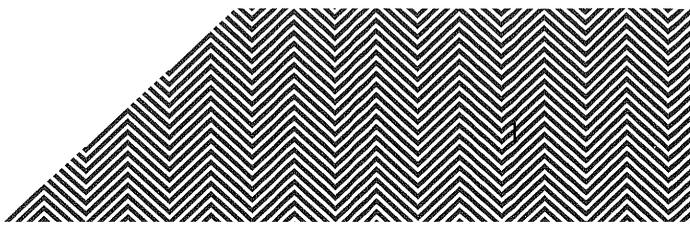
CREAD (EA 3875)

Nous tenons à remercier le Comité de visite et son président pour avoir étudié avec une si grande attention le rapport élaboré en vue d'une évaluation équitable. Dans sa partie Bilan, la reconnaissance des efforts produits depuis plusieurs années a une conséquence immédiatement positive en termes de motivation à poursuivre. Dans sa partie Projet, l'explicitation des risques liés aux orientations scientifiques fixées pour le prochain quadriennal apporte un regard d'experts externes qui conduit à travailler davantage encore les différents aspects du pilotage étudiés par le Comité.

Face à certains points identifiés dans le rapport d'évaluation en tant que « risques », nous souhaitons argumenter en termes d' « opportunités ». Notre réponse a été élaborée conjointement entre les différentes tutelles.

Le **caractère pluridisciplinaire de l'équipe** peut en effet être perçu comme un facteur de dispersion. Il est également possible de le travailler comme une opportunité d'ouverture, de dialogue, de mise à l'épreuve de la controverse. Cela demande quelques conditions - et en cela nous sommes en accord avec le comité de visite - car un champ commun de pratiques sociales (éducation et formation) ne suffit pas à constituer un collectif de recherche à orientation scientifique. Les conditions que nous nous attachons à tenir : 1) un horizon épistémique commun dans la référence anthropologique ; 2) une double visée d'intelligibilité et de transformation ; 3) des méthodes d'enquête partenariales ; 4) une axiologie des pratiques éducatives liée à l'autonomisation et à l'émancipation ; 5) une gouvernance résolument collégiale qui permet une représentativité équitable ; 6) l'organisation d'événements scientifiques communs qui mettent à l'épreuve la cohérence et la cohésion de l'équipe ; 7) la tenue régulière, non seulement de séminaires thématiques et de réunions de sous-groupes, mais aussi d'un Séminaire co-disciplinaire (4 à 6 séances par an) dont une journée organisée par et pour les doctorants, de Conférences (type « Lectures » dans le monde anglo-saxon) (tous les deux ans) et enfin d'un Colloque international (un par quadriennal) ; 8) la collaboration systématique avec des collègues des autres axes et sites, dans les recherches et publications ; 9) un volontarisme dans des travaux et publications inter-axes. A ces conditions, la pluridisciplinarité est une opportunité et non un risque : une chance d'ouverture individuelle et d'intelligence collective.

Le **passage de trois à deux axes de recherche** peut être perçu comme une réduction des potentiels ou au contraire comme une densification des possibles. La réduction en deux axes vise ainsi une densification théorique et méthodologique d'articulations originales : vers l'élaboration d'une approche sociodidactique dans l'axe 1 et vers la consolidation d'une approche sociotechnique dans l'axe 2. Les choix de recrutements de collègues et l'intégration de nouveaux doctorants devraient permettre de parvenir à un équilibre entre les deux axes.

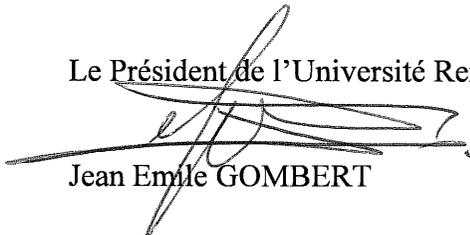


Spécialisé dans le domaine de l'éducation et de la formation, le CREAD réunit des enseignants-chercheurs engagés dans la problématique de la transmission. Aussi la question de la **qualité de l'encadrement doctoral** y est-elle un sujet particulièrement vif. Professeurs et MCF sont résolument engagés dans une dynamique de co-direction raisonnée, d'accompagnements en vue de validations d'HDR (4 d'ici 2012), ainsi que de préparation des dossiers visant la qualification par le CNU.

Fait à Rennes le 25 mars 2011

UNIVERSITE
RENNES 2
LE PRÉSIDENT

Le Président de l'Université Rennes 2



Jean Emile GOMBERT

CREAD (EA 3875)
Réponse au rapport d'évaluation AERES

- Volet factuel -

N'ayant relevé aucune erreur dans le rapport d'évaluation, nous souhaitons cependant apporter quelques précisions sur les aspects les plus saillants du rapport.

1 - Risques afférents au travail pluridisciplinaire

Face à la dispersion possible d'une équipe pluridisciplinaire, le pilotage systématise :

- La référence à un horizon scientifique commun
- La mise en œuvre d'une gouvernance collégiale
- L'organisation d'événements communs
- Un volontarisme dans les collaborations et publications inter-axes.

Le choix d'une réduction à deux axes, comportant chacun deux dominantes, va dans le sens d'une mise en cohérence des travaux. De même, la préparation du prochain Colloque international intitulé « Formes d'éducation et processus d'émancipation » prévu les 22, 23 et 24 mai 2012 poursuit cet objectif, puisque son organisation est prise en charge par les co-directrices et co-responsables d'axes structurés en Comité de pilotage. Cet événement consolide ainsi le projet pour le quadriennal.

Horizon épistémique et problématique commune devraient être facilitants dans l'articulation des dominantes à l'intérieur des deux axes : vers l'élaboration d'une approche sociodidactique dans l'axe 1 et vers la consolidation d'une approche sociotechnique dans l'axe 2.

2 - Risques afférents aux fonctionnements académiques et optimisation du pilotage scientifique

Plusieurs points sont mis en valeur par le rapport auxquels quelques éclairages complémentaires peuvent s'avérer utiles.

A propos du taux de producteurs

- Les conséquences du changement de critères AERES en septembre 2010 : les taux assez faibles relevés par le comité, tant dans la partie bilan (0,74) que projet (0,65), sont la conséquence directe d'un changement intervenu en septembre 2010 dans les critères d'évaluation de l'AERES. Dans le rapport rendu en octobre 2010, nous avons maintenu les anciens critères car ils ont structuré la vie de l'équipe durant le quadriennal évalué, en orientant en particulier les efforts de publication et les investissements budgétaires. A la suite du précédent quadriennal (2004-2007), les efforts de soutien engagés auprès des membres non publiants, en donnant comme objectifs les critères en vigueur du quadriennal en cours ont abouti à les considérer « publiants ». Le fait de les déclarer « non-productifs » au moment du rendu du rapport à l'aune des tous derniers critères comportait une conduite contradictoire dans la gouvernance et un risque grave de découragement que nous n'avons pas souhaité endosser, car ces deux conduites allaient à l'encontre des efforts produits par les collègues et par l'équipe. Nous avons donc argumenté le choix de maintenir dans nos décomptes les critères à partir desquels nous avons été contractualisés.
- Prise en compte des nouveaux critères AERES : Depuis l'évaluation en novembre 2010, nous informons et sensibilisons les collègues aux nouveaux critères qui organisent d'ores et déjà la vie de l'équipe, avec notamment la révision de notre politique budgétaire, en particulier, par une ligne spécifique allouée à l'aide à la publication et à la traduction. Il faut reconnaître que les délais pour rendre visibles ces nouvelles orientations ne sont pas immédiats.
- Les recrutements : dix recrutements sont en cours dans la session synchronisée 2011 : 3 MCF à Rennes 2 ; 5 MCF et 2 PU à l'UBO. Ces recrutements seront effectués à l'aune des nouveaux critères. Les dix recrutés seront donc producteurs.

A propos des équilibres entre les deux axes de recherche dans le prochain quadriennal

Des déséquilibres potentiels entre les futurs axes ont été pointés dans le rapport, en défaveur de l'axe 2 « Dispositifs, instruments, activité » (DIA). Ils sont pourtant à fortement relativiser en raison :

- Des capacités d'encadrement de la recherche : trois membres de l'axe 2 se préparent à soutenir des HDR au plus tard en 2012 : deux à l'UBO ; un à Rennes 2.
Du nombre de producteurs : les nombreux projets de recherche de l'actuel axe 2 amènent des publications qui, en cours de parution, n'ont pas été décomptées dans le rapport rendu en octobre 2010, mais permettent d'affirmer que certains collègues du futur axe 2 seront producteurs selon les critères de septembre 2010 dès le début de l'année 2012.
- Du nombre de doctorants : Malgré notre vigilance, deux erreurs se trouvent dans la liste des doctorants, partie projet (vol. 3, pp. 17-18) : deux doctorants seront, à partir de 2012, inscrits dans l'axe 2 (DIA). De plus, à la rentrée 2010, une nouvelle doctorante inscrite à Rennes 2, n'a pu figurer dans la liste à cause du calendrier de gestion de son contrat doctoral. De même, une doctorante sud-américains suivi depuis plusieurs années à Rennes 2 n'a pu être comptabilisée car en situation de co-direction et non de co-tutelle. Par ailleurs, quatre collègues de l'UBO qui rejoignent le CREAD encadrent actuellement des doctorants qui viendront enrichir le vivier du futur axe 2. Enfin, deux doctorants supplémentaires travaillant très sérieusement à leur projet de thèse et à la recherche de financements n'ont pu être comptabilisés (co-directions à Rennes 2 et entre Rennes 2 et l'UBO). Leur inscription devrait se confirmer dès septembre 2011.

A propos des réponses aux appels d'offre ANR et PCRD

L'équipe a répondu à de nombreux appels locaux et régionaux, nationaux et européens, parmi lesquels trois projets européens, ce qui pour une petite équipe peut sembler très honorable.

En ce qui concerne l'ANR, il faut reconnaître que l'obtention de financements dans les domaines éducatifs est pour le moins délicate et l'élaboration de projets n'est pas toujours récompensée par une issue positive. Ces efforts, non visibles par conséquent, ne peuvent donc être mis au crédit de l'équipe, alors qu'ils représentent un coûteux investissement. Malgré cette situation, le CREAD était associé à un projet ANR au moment de l'évaluation et à un deuxième, plus récemment (axe 3 actuel).

Pour les ANR comme pour les réponses au PCRD, la MSH de Bretagne met actuellement en oeuvre une politique de soutien aux laboratoires dont le CREAD devrait pouvoir bénéficier. Les réponses aux appels d'offre seront systématisées au moment de la stabilisation des collaborations dans le nouveau projet aujourd'hui validé par l'AERES.

Les doctorants et leur encadrement

Cette préoccupation constante dans le travail de l'équipe conduit à des améliorations notables : association active d'étudiants de deuxième et troisième cycle ; sous-groupe très actif des doctorants qui se proposent en tant qu'élus réactifs (Conseil d'unité et Conseil de l'Ecole doctorale SHS 507) ; co-organisation de journées annuelles ; amélioration des conditions de travail et du budget affecté par l'EA aux déplacements et frais de colloques et publications. A la rentrée 2010, un contrat doctoral a été obtenu, ce qui encourage la recherche systématique de financements.

Le Conseil d'Unité du 21 février 2011 a voté la création d'un Comité des thèses destiné à expliciter les critères de sélection des doctorants, améliorer le suivi des doctorants, réguler la répartition entre HDR en fonction des priorités, orientations de l'équipe et systématisation des co-directions. Ce Comité des thèses vise à relayer très directement les orientations de l'Ecole Doctorale SHS 507.

Si le taux de PU/MCF n'est pas du seul ressort de la gouvernance de l'équipe, en revanche, un volontarisme est à l'oeuvre dans l'encouragement des MCF à s'inscrire dans une démarche d'HDR : demande de CRCT, allègement des responsabilités, aménagement des emplois du temps, élaboration des projets et mémoires, relectures et échanges, soutien à la publication et dans la co-direction de thèses. Dans le cours du prochain quadriennal, quatre HDR au moins devraient être soutenues.